Paru dans *Énoncer – l'ordre informatif dans les langues*, dir. Pierre Cotte, Martine Dalmas et Hélène Wlodarczyk, Coll. Sémantiques, L'Harmattan, Paris: 33-48.

Centres d'intérêt de l'énoncé en polonais et en français

Hélène WŁODARCZYK,
Université Paris-Sorbonne (Paris 4), EA Forme – Discours - Cognition

1 Introduction

La linéarisation de l'énoncé repose essentiellement sur le choix d'un centre d'intérêt (CI). Ce choix est lui-même dépendant de la place d'un énoncé à l'intérieur d'un discours. Le français et le polonais, langues indo-européennes toutes deux, sont cependant typologiquement différentes puisque l'une est dite à ordre fixe[1] et l'autre à ordre libre grâce aux désinences casuelles. La prise en compte des phénomènes de ces deux langues permet de faire la part de ce qui est général et de ce qui est particulier parmi les moyens servant à distinguer les centres d'intérêt.

Notre approche se fonde sur la distinction entre deux types d'énoncés : non étendu et étendu[2]. C'est le principe de la formation de la phrase qui régit

---

[1] En fait l'ordre dit "fixe" a une fonction principale syntaxique tandis que l'ordre dit "libre" obéit à des contraintes mais autorise des variantes de position qui concernent essentiellement la présentation de l'information.

[2] Les concepts de la théorie du discours utilisés ici (*centres d'intérêt, énoncés non étendus et étendus, topique, focus, domaines de validation de l'information* etc.) sont définis dans WA (1999), (2002a et 2002b à paraître), WA&H. (1998).

la linéarisation de l'énoncé non étendu : les centres d'intérêts y sont le sujet et les compléments, étroitement liés au verbe dominant la structure syntaxique et sémantique. Au contraire, les énoncés étendus reposent sur la composition des espaces topologiques : le topique ou le focus y constituent un espace autonome contrastant (par une mise en correspondance homotopique) avec le reste de l'énoncé (Włodarczyk, A. 2003a). Après avoir rappelé brièvement la présentation des centres d'intérêt dans l'énoncé non étendu, je me limiterai au centre d'intérêt global de l'énoncé étendu, c'est-à-dire au topique.

2 Linéarisation de l'énoncé non étendu

En français et en polonais, dans les énoncés non étendus, la présentation non marquée de l'information concernant les participants de la situation est celle des constructions actives. Dans les constructions actives, c'est l'agent ou l'expérient qui est mis dans la position du centre d'intérêt global (sujet) tandis que le patient est présenté comme centre d'intérêt local (objet).

(1a) Pierre interroge Marie.
(1b) Piotr pyta Marię.
(Piotr NOM interroge Maria ACC)

La construction active peut être représentée par la formule:

Actif : CI global agent « sujet » + verbe + CI local patient « objet »

La construction passive permet de présenter le patient comme centre d'intérêt global sans étendre l'énoncé.

(2a) Marie est interrogée par Pierre.
(2b) Maria jest pytana przez Piotra.
(Maria NOM est interrogée par Piotr ACC.)

La construction passive peut être représentée par la formule:

Passif : CI global patient « sujet » + verbe + CI local agent « objet »

Le choix de la construction active ou passive (qui permettent de présenter chacune un autre participant comme centre d'intérêt global) dépend de la

succession des centres d'intérêt dans le discours (cohérence) : il s'agit notamment du maintien du thème général d'un discours[3] en position de centre d'intérêt global de plusieurs énoncés non étendus successifs. L'autre motif de choix est lié à la partialité de l'information que tout énoncé verbalise par rapport à la situation de référence: le passif, en effet, permet non seulement d'inverser la présentation de l'agent et du patient mais aussi de ne pas verbaliser du tout le participant qui joue le rôle sémantique de l'agent.

Lorsqu'un énoncé comporte plus d'un complément régi, le problème de leur mise en ordre linéaire se pose également. Cet ordre ne reflète pas une hiérarchie entre les rôles sémantiques mais plutôt le point de vue, la présentation, il est donc de nature non pas sémantique mais pragmatique. Les deux langues que nous étudions linéarisent différemment la présentation des centres d'intérêt locaux dans les constructions à deux compléments quand l'un d'eux représente le bénéficiaire (ou contre-agent) et l'autre le patient. Sans topicalisation ni focalisation, le français suit un ordre qui choisit d'abord le patient (complément direct) puis le bénéficiaire (complément indirect avec préposition) tandis que le polonais choisit l'ordre inverse et place le complément au datif avant celui à l'accusatif.

(3a) Pierre a donné un livre à Marie.
(3b) Piotr dał Marii książkę.
(Piotr NOM donna PASSÉ PERF Maria DAT livre ACC.)

Lorsque le complément au datif est placé derrière le complément à l'accusatif il s'agit en polonais d'une focalisation sur le bénéficiaire :

(4a) Piotr dał książkę Marii.
(Piotr NOM donna livre ACC Maria DAT)
(4b) C'est à Marie que Pierre a donné un livre.

---

[3] Nous avons abordé le problème du *thème général* d'un discours dans Wlodarczyk,.A. 2003b et Wlodarczyk,.H. 2002b.

Les exemples ci-dessus montrent qu'il peut y avoir une différence de linéarisation[4] entre les deux langues. Cependant, certaines constructions se caractérisent par un ordre semblable en français et en polonais. C'est le cas des constructions comportant un complément direct ou à l'accusatif (représentant le plus souvent le patient sémantique) et un complément indirect ou à l'instrumental (représentant l'instrument ou le moyen sémantique).

(5a) Pierre a ouvert la boîte de conserve avec un couteau.
(5b) Piotr otworzył puszkę nożem.
Piotr NOM a ouvert boîte ACC couteau INSTR

Dans les langues à déclinaison, comme le polonais, le seul fait de modifier l'ordre (non marqué) des compléments a pour effet de focaliser ou topicaliser le constituant déplacé et transforme par là-même l'énoncé simple en énoncé étendu. Le français qui ne peut changer l'ordre des mots sans modifier en même temps les relations syntaxiques et sémantiques est obligé de recourir à des procédés plus complexes (reprise anaphorique, présentatifs) pour topicaliser ou focaliser un élément de l'énoncé.

3 Linéarisation de l'énoncé étendu

Un énoncé étendu comporte au moins un topique ou un focus ou les deux. Topique et focus sont définis (Włodarczyk A. 1979, 1999) en se référant à la validation informative de l'énoncé (par deux échelles opposées de valeurs graduelles) . L'échelle $\sum$ comporte les valeurs informatives : générique, général, habituel, potentiel, anaphorique qui s'opposent aux valeurs de l'échelle $\prod$: spécifique, particulier, occasionnel, actuel, cataphorique. Par

[4] L'intuition qu'il s'établit dans chaque langue une ordre non marqué de présentation entre les groupes nominaux représentant différents participants d'une situation est déjà présente dans les *Eléments de syntaxe structurale* de L. Tesnière puisqu'il attribue des numéros d'ordre aux actants (prime, second, tiers actants).

simplification, nous avons parfois appelé ∑ domaine du donné et ∏ domaine du nouveau (Włodarczyk .A.&H. 1998). Par référence à ces échelles, le topique et le focus sont définis d'une manière inverse : le topique est une partie d'information de l'énoncé validée dans le domaine ∑ et mise en contraste avec le reste de l'énoncé validé comme de l'information du domaine ∏, à l'inverse le focus est une partie d'information de l'énoncé validée en ∏ et mise en contraste avec le reste de l'énoncé validé en ∑. Mon exposé se fonde sur ces définitions du topique et du focus. Dans cet exposé, je me limite aux problèmes de topicalisation, ne parlant du focus que lorsque sa problématique comporte des éléments comparables à ceux qui caractérisent le topique ou lorsqu'un topique apparaît dans l'énoncé avec un focus. Je retiens également de la conception du topique comme espace en relation d'homotopie avec le reste de l'énoncé que le topique est une expansion (à la différence du focus qui est une contraction). Le topique apporte donc une ouverture vers l'axe de la sélection, vers le paradigme: l'élément topicalisé fait partie d'un ensemble aux autres éléments duquel il est comparé. C'est pourquoi, souvent, le topique exprime un constraste par rapport à un énoncé précédent.

Les marqueurs de topicalisation et focalisation sont divers : l'ordre des mots est l'un des plus universellement utilisés mais il va toujours de pair avec les moyens suprasegmentaux (l'intonation). L'usage de marqueurs segmentaux (particules, présentatifs *c'est ... qui*) vient souvent renforcer les deux premiers procédés.

3.1 La Place du topique

Le topique est le plus souvent projeté à l'avant de l'énoncé dont il est séparé par une pause et/ou une particule.

(6a) Jean, il a encore oublié de me prévenir.
(6b) Jan (to) znów zapomniał mnie uprzedzić.

Jan NOM to PARTICULE TOPICALISANTE encore a oublié de me ACC prévenir;

Si la place à l'avant de l'énoncé semble la plus courante, cependant, il existe aussi une possibilité de placer le topique à la fin (ce que Lambrecht appelle « antitopique », Morel et Danon-Boileau « postrhème »). Cette possibilité est bien connue en ce qui concerne le français (surtout oral).

(7) Il a encore oublié de me prévenir, Jean.
(8) Je vais la vendre, la voiture.

Je me suis aperçue (en lisant Miron Białoszewski, écrivain polonais très attaché à rendre la langue parlée) que le topique postposé existe aussi en polonais bien que son existence ne soit pas signalée dans les descriptions linguistiques:

(9) One tu dobrze wyglądają, te meble. (Białoszewski, AAmeryka)
Ils NOM ici bien ont l'air, ces meubles NOM.
"Ils ont belle allure ici, ces meubles."
(10) A on po niej tak rozpaczał. Ten grzesznik. (Białoszewski, Donosy rzeczywistości)
Mais lui NOM après elle LOC tellement se désespérait. Ce pécheur NOM.
"Et dire qu'il la regrettait tant. Ce pécheur."

Pour généraliser le comportement des topiques antéposés et postposés, on peut dire - comme l'a montré Lambrecht (1998) – que leur position est essentiellement hors de la proposition, c'est-à-dire en dehors de l'énoncé non étendu.

3.2 Rôle sémantique et type de topique

Nous avons vu dans l'énoncé non étendu que les centres d'intérêt ne sont pas sans rapport avec les rôles sémantiques (ce qui fonde la distinction entre construction active et passive), à présent considérons quels sont les rapports possibles entre topique et rôle sémantique. Par définition, le topique ne fait pas partie de la formation de la phrase : il est donc extérieur à la structure fondée sur la rection du verbe et doit donc théoriquement pouvoir apparaître sans

exprimer aucun rôle sémantique se comportant tout simplement comme l'indication du "topos" de cet énoncé. Cette possibilité est en effet représentée dans des langues diverses, avec bien sûr des différences de fréquence d'emploi. Nous apellerons ce type de topique « topique libre », c'est à dire sans lien syntaxique ni sémantique marqué avec le reste de l'énoncé. Cependant, il existe aussi un autre type de topique qui peut avoir des liens plus ou moins étroits avec le reste de l'énoncé, nous l'apellerons « topique lié[5] » possédant un lien syntaxique et sémantique marqué avec le reste de l'énoncé. Entre les deux grands types de topiques ainsi définis, nous verrons qu'il ne faut pas exclure des variantes intermédiaires.

Précisons que nous dirons que le lien est étroit et parlerons de « topique lié » seulement quand le topique possède des marqueurs (désinence casuelle, préposition) qui annoncent son rôle sémantique et syntaxique dans le reste de l'énoncé. Ce type n'est presque pas représenté en français (qui connaît principalement le type intermédaire « libre avec reprise anaphorique »). En effet, le topique projeté à l'avant et possédant un lien syntaxique et sémantique avec l'énoncé non étendu est en principe possible seulement si le constituant topicalisé conserve la marque de sa fonction syntaxique, donc dans les langues à déclinaison où tous les GN avec ou sans préposition déplacés à l'avant peuvent devenir topique en conservant leur relation au noyau de l'énoncé simple. Dans les langues sans déclinaison, les GN qui n'ont pas de marque casuelle ne peuvent être déplacés sans qu'on modifie en même temps leur relation syntaxique dans l'énoncé ; théoriquement on peut envisager la topicalisation par simple déplacement des GN accompagnés d'une préposition ou du GN sujet qui reste à l'avant du verbe (on peut considérer que ce type est

[5] La prise en compte d'une langue à déclinaison nous amène à définir le topique "lié" d'une manière différente de celle proposée par Lambrecht 1999.

représenté en français dans les tructures à sujet faiblement topicalisé sans reprise anaphorique). En revanche, le type « lié » est fréquent en polonais qui déplace très facilement vers l'avant de l'énoncé pour le topicaliser un complément régi avec sa marque casuelle (et éventuellement sa préposition) :

(11) Janka wszyscy lubią.
Lit. Jean ACC tous NOM aiment.
"Jean, tout le monde l'aime."

4 Topiques libres (sans marque de rôle sémantique)

Lambrecht 1999 a judicieusement comparé les topiques libres (qu'il appelle « non liés ») aux constituants au vocatif en raison de leur autonomie syntaxique et sémantique par rapport au reste de l'énoncé. Cependant, alors qu'un constituant autonome au vocatif peut être inséré non seulement au début ou à la fin de l'énoncé mais aussi à l'intérieur, un topique ne peut se trouver qu'à l'avant ou à l'arrière.

4.1 Topique libre à la forme de dictionnaire (au nominatif) et sans reprise anaphorique

Le lien est le plus lâche possible lorsqu'aucun lien sémantique ni syntaxique n'est marqué entre le constituant topicalisé et le reste de l'énoncé. Ce type de topique est rare dans les deux langues considérées. En ce qui concerne le français, on peut cependant en trouver des exemples:

(12) La mer, tu vois de l'eau. (cité par Lambrecht 1999)

L'autonomie du topique libre est due à l'absence de reprise anaphorique. Le GN topique libre a — en polonais — la forme de dictionnaire c-à-d est au nominatif, tandis qu'en français il s'agit d'un GN projeté à l'avant de l'énoncé et sans préposition.

Sur le même modèle, la publicité se permet de topicaliser en français des GN sans préposition et sans repise anaphorique par un pronom exprimant son

rôle syntaxique et sémantique par rapport au verbe, ce rôle devant être tout simplement « deviné » par le destinataire du message:

(13) Le chocolat, j'aime !

On peut , sur ce modèle, imaginer en français parlé des topiques tout à fait libres:

(14) Les types qui font la manche, tout le monde en a assez, mais **la faim dans le monde**, tu donnes.

Il s'agit, cependant, d'énoncés à la limite de l'acceptabilité. En polonais, on peut dire que ce type n'est pas du tout représenté puisque nous n'avons pas rencontré d'énoncés où un topique au nominatif ne soit pas repris par un pronom dans la suite de l'énoncé.

4.2 Topique libre à la forme de dictionnaire (au nominatif) et avec reprise anaphorique

Si le topique projeté à l'avant de l'énoncé ne possède lui-même aucune marque de lien syntaxique formel avec le reste de l'énoncé, ce lien[6] peut cependant être marqué par une reprise anaphorique dans l'énoncé simple.

(15a) La plage, il faut y aller quand il fait chaud. (Lambrecht 1999)

Nous considérons qu'il s'agit d'un type intermédaire entre libre et lié, réservant le qualificatif "lié" au topique qui possède lui-même des marques de sa relation au reste de l'énoncé.

Remarquons à ce propos que l'argumentation de Lambrecht (1999) concernant la différence de comportement syntaxique du topique et de l'antitopique conforte l'interprétation du topique antéposé français comme n'ayant aucun lien syntaxique avec le reste de l'énoncé. En effet, une préposition régissant un groupe nominal topicalisé n'apparaît pas dans le

---

[6] C'est pourquoi Lambrecht (1999) - qui considère des langues sans déclinaison (anglais, français, italien) - l'appelle « topique lié ».

topique projeté à l'avant mais elle devient obligatoire dans celui rejeté à l'arrière, où le lien syntaxique est exprimé dans la linéarité par le pronom en fonction cataphorique avant l'apparition du substantif lui-même.

(15b) Il faut y aller quand il fait chaud, à la plage. (Lambrecht 1999)
(15c) *Il faut y aller quand il fait chaud, la plage. (Lambrecht 1999)

La reprise peut être assurée par un démonstratif (16) ou même un possessif (17) :

(16) Le théâtre, vous ne savez pas ce que c'est. (Louis Jouvet)
(17) Ce navire à l'ancre tu peux couper sa corde (Desnos, *Jamais d'autre que toi, Corps et bien*s)

L'anaphorique le plus courant reste le pronom personnel de troisième personne (dit aussi "anaphorique") et, en cela, le français ne diffère pas du polonais du point de vue structurel:

(17a) Janek, wszyscy **go** lubią.
Janek NOM tous NOM le ACC aiment
(17b) Jean, tout le monde l'aime.

(18a) Janek, powiem **mu** co o tym myślę.
Janek NOM je vais dire lui DAT ce que j'en pense.
(18b) Jean, je vais lui dire ce que je pense de ça.

(19a) Janek, porozmawiam z **nim**.
Janek NOM je vais parler avec lui INSTR.
(19b) Jean, je vais lui parler.

Cependant, la structure à topique non lié à la forme du nominatif avec reprise anaphorique ne semble pas une construction d'un usage aussi fréquent et aussi naturel en polonais qu'en français et pourra même être considérée comme inacceptable par certains natifs. On peut tout de même entendre des énoncés polonais avec un topique au nominatif qui ne correspond pas au sujet dans la suite de l'énoncé (donc libre):

(20) Bo ta aptekarrka, co mi obiecala to załatwić, to dzisiaj jej nie ma. *(Huszcza 2000)*
"Car la pharmacienne qui m'a promis de régler ça, elle n'est pas là aujourd'hui."

4.3 Topique libre avec présentatif et sans reprise anaphorique

Les topiques avec présentatif n'existe qu'en position initiale (jamais en finale). Nous appelons "présentatif" un marqueur introductif du topique qui en fait syntaxiquement un élément autonome par rapport verbe de l'énoncé non étendu: *quant à ... (pol. co do ...), en ce qui concerne ... (co się tyczy ..., odnośnie ....), s'il s'agit de ... (jeżeli chodzi o...), parlant de ... (nawiązując do ...), w sprawie ... (à propos de).*

(20a) Pour ce qui est de notre contrat, il faudra encore que je demande l'avis du comptable.
(20b) Co do naszej umowy musiał będę jeszcze poradzić się księgowego.
A propos de notre GEN contrat GEN je devrai encore demander conseil au comptable ACC-GEN.

4.4 Topique libre avec présentatif et avec reprise anaphorique

La reprise anaphorique peut servir à indiquer la relation sémantique entre le verbe et le référent de l'élément topicalisé. Cette relation peut être de toute sorte. Sur le plan syntaxique, le pronom qui assure la reprise anaphorique peut aussi bien se trouver dans la position du sujet que dans celle d'un complément régi

(21a) En ce qui concerne son père, **il** est vraiment très sévère.
(21b) Co się tyczy jego ojca, **on** jest naprawdę bardzo surowy.
(22a) Quant à Pierre, il faut toujours tout **lu**i expliquer deux fois.
(22b) Co do Piotra, to zawsze należy **mu** wszystko dwa razy tłumaczyć.
(23a) Pour ce qui est des villes les plus importantes, ils n'avaient vu que **Wilno.**
(23b) Co do miast najważniejszych, widzieli tylko **Wilno**.
(24a) Quant à la voiture, je vais la vendre.
(24b) Co do samochodu, to sprzedam **go**.

5 Topiques liés (avec marque d'un rôle sémantique)

Le type lié consiste à projeter à l'avant de l'énoncé étendu un des constituants régis par le verbe de l'énoncé non étendu en lui conservant la

marque (forme casuelle ou préposition) de sa fonction syntaxique et de son rôle sémantique dans l'énoncé (ce qui rend inutile la reprise anaphorique). Pour être topique, l'élément projeté à l'avant doit aussi se caractériser par une intonation montante (l'intonation descendante serait caractéristique du focus). Ce topique lié est très fréquent en polonais

(25a) Janka wszyscy lubią.
Janek ACC tous NOM aiment.

(26a) Jankowi powiem, co o tym myślę.
Janek DAT je dirai quoi de ça LOC je pense.

(27a) Z Jankiem porozmawiam sam na sam.
Avec Janek INSTR je discuterai seul à seul.

En français, ce détachement d'un argument de l'énoncé non étendu sans reprise anaphorique n'est pas possible[7] même si le GN est accompagné d'une préposition qui permet d'identifier son rôle dans l'énoncé non étendu.

(25b) *Jean, tout le monde aime.
(26b) ?? A Jean, je vais dire ce que je pense de ça.
(27b) ?? A Jean, je vais parler seul à seul.

En revanche, en français, les antitopiques se comportent comme les topiques liés polonais projetés à l'avant avec leur forme casuelle, à cette différence (importante) près qu'ils doivent être annoncés dans l'énoncé par un pronom en fonction cataphorique. Tous les énoncés français non acceptables ci-dessus (26b, 27b, 28b) avec topique à l'avant et marqueurs de rôle

[7] Cette affirmation n'est pas démentie par des énoncés du type: *A Paris, il fait bon vivre*. En effet, un circonstant qui se déplace vers l'avant de l'énoncé avec sa préposition ne doit pas être considéré comme un topique mais comme un cadre (Morel et Danon-Boileau) ou un décor (Firbas) et il peut être suivi d'un topique, par exemple: *A l'école, Pierre, il est cool.*

syntaxique deviennent possibles quand le topique devient antitopique et est annoncé par un pronom:

(26c) Tout le monde l'aime, Jean.
(26c) Je vais lui dire ce que je pense de ça, à Jean.
(27c) Je vais lui parler seul à seul, à Jean.

6 Différence informationnelle (pragmatique) entre topique et sujet

Le sujet est topicalisable par excellence mais on ne peut comprendre l'intérêt de topicaliser le sujet que si on fait la différence entre le centre d'intérêt global de l'énoncé non étendu (sujet) et le centre d'intérêt global de l'énoncé étendu (topique). Dans la pratique, il est difficile de distinguer un énoncé à simple sujet d'un énoncé à sujet topicalisé : c'est le cas dans les énoncés qu'on appelle à topique faible (Włodarczyk H. 1999) qui constituent une construction intermédiaire entre les énoncés à sujet (non séparé du reste de l'énoncé) et les énoncés à topique nettement séparé. Dans ce type intermédiaire, la marque de la topicalisation est surtout intonationnelle (légère pause, intonation montante du GN sujet). Lorsqu'on a affaire à des textes écrits, le choix entre l'énoncé à sujet ou à topique faible dépend de l'interprétation du lecteur.

(28) Qu'on me permette de comparer la Science à une bibliothèque qui doit s'accroître sans cesse ; **le bibliothécaire** ne dispose pour ses achats que de crédits insuffisants. (Poincaré)

La distinction entre le sujet comme centre d'intérêt de l'énoncé non étendu et le topique comme centre d'intérêt de l'énoncé étendu permet d'expliquer également la différence d'information entre la phrase passive - qui permet de faire du patient de la situation le centre d'intérêt de l'énoncé simple - et la topicalisation de l'objet - qui projette ce constituant hors de l'énoncé, à l'avant, et en fait un centre d'intérêt global de l'énoncé étendu. De plus, la construction passive permet de mettre un objet en position de centre d'intérêt

global d'un énoncé non étendu tout en rendant facultative l'expression de l'agent. Sans la distinction entre énoncé étendu et non étendu on ne pourrait expliquer qu'une langue à déclinaison comme le polonais fasse cependant usage de la construction passive qu'on aurait pu croire inutile dès lors que le simple déplacement de l'objet à l'avant du verbe suffit à en faire un centre d'intérêt plus important que le sujet.

(29a) Piotr był trudnym dzieckiem i często bywał karany.
Piotr NOM était difficile enfant INSTR et souvent était puni PASSIF.
(29b) Piotr était un enfant difficile et il était souvent puni.

En revanche, l'objet topicalisé dans l'énoncé étendu a une portée plus globale que le sujet du passif, centre d'intérêt de l'énoncé non étendu seulement. C'est pourquoi, lorsque l'objet en question est un thème de l'ensemble du discours la version avec topique est préférée à la phrase passive. Voici un extrait de la pièce *Tango* de S. Mrożek où apparaît un objet topicalisé "les limites" qui peut apparaître comme un des thèmes principaux de la pièce.

(30a) STOMIL : (unosząc się z fotela i opadając z powrotem)
Zabraniam Ci … wszystko ma swoje granice !
J'interdis à toi DAT… tout ACC a ses limites ACC !
(31a) ARTUR : **Granice** można przekroczyć. Czyście mnie tego nie uczyli?
Les limites ACC on peut dépasser. Est-ce que vous me ACC ça GEN pas avez appris ?
(30b) STOMIL : (se redressant dans son fauteuil puis s'y laissant retomber)
Je t'interdis … tout a ses limites !
(31b) ARTUR : **Les limites**, on peut les transgresser. Est-ce que ce n'est pas ça que vous m'avez appris ?

7 L'Objet topicalisé en polonais et en français

Les deux langues considérées ont à leur disposition deux moyens de faire de l'objet un centre d'intérêt global : la construction passive (énoncé non étendu) et la topicalisation de l'objet (énoncé étendu). Cependant, on doit

constater que l'usage que chaque langue fait de chacune de ces constructions relève d'habitudes stylistiques différentes et on ne traduira donc pas automatiquement l'objet topicalisé en polonais par une construction du même type en français. En effet, la langue polonaise (aussi bien parlée qu'écrite) fait un usage important de l'objet topicalisé projeté à l'avant de l'énoncé sans nécessiter de reprise anaphorique (topique lié):

(32a) Książkę pisałem głównie z myślą o Czytelniku mniej obznajmionym z najnowszymi dziejami Polski. (Wyrwa 98 préface)

Lit. [ce] livre je [l'] ai écrit principalement à l'attention du lecteur peu au courant de la récente histoire de Pologne.

(32b) J'ai écrit ce livre principalement à l'attention du lecteur peu au courant de la récente histoire de Pologne.

En français, le topique est réputé caractériser le style oral (surtout avec la reprise par un pronom anaphorique). Pourtant, on constate un usage important de topiques suivis de focus dans certains textes écrits ; nous en avons notamment trouvé de nombreux exemples dans l'ouvrage d'Henri Poincaré *La Science et l'hypothèse,* qui ne donne en aucun cas l'impression d'un style parlé mais dans lequel l'argumentation joue un rôle essentiel.

(33) /…/ ce cadre où nous voulons tout faire rentrer, c'est donc nous qui l'avons fait ; /…/ (Poincaré)

Dans l'ex. (21), le SN topique libre *ce cadre* est repris par l'anaphorique *l'* en fonction d'objet du verbe *avons fait*, mais le sujet de ce verbe *nous* est focalisé par *c'est ... qui.* Le même énoncé à topique seul sans la focalisation est à peine acceptable en français:

(33b) ?? Ce cadre où nous voulons tout faire rentrer, nous l'avons fait.

En français, la topicalisation va donc souvent de pair avec la focalisation ce que nous avions signalé dans un travail précédent (Włodarczyk H. 1999); cependant, la topicalisation de l'objet peut apparaître sans être suivi d'un focus, même à l'écrit:

(34a) Et cependant, **ces deux changements,** nous les regardons l'un et l'autre comme des déplacements. (Poincaré)

En polonais écrit, la projection conservant la forme casuelle, la reprise anaphorique n'est pas nécessaire même pour des éléments topicalisés en position de compléments régis et non de sujet. On peut donc traduire en polonais l'exemple 34a de Poincaré par:

(34b) A jednak **obie te zmiany** rozpatrujemy jako przemieszczenia....

Mais, en polonais également, la projection d'un complément à l'avant de l'énoncé comme topique s'accompagne souvent de la focalisation (bien que faible) de l'élément qui est placé à la fin de l'énoncé (c'est le cas dans l'exemple 32a dont la traduction 32b comporte une focalisation faible marquée par l'adverbe *principalement*). On peut aussi traduire l'énoncé polonais 32a en français par un énoncé français à focalisation forte sans topique, car les énoncés français à focus en *c'est ... que* sont très utilisés dans tous les styles (bien que les puristes en déconseillent un usage trop fréquent):

(32c) Cest principalement à l'attention du lecteur peu au courant de la récente histoire de Pologne, que j'ai écrit ce livre.

Si on s'en tenait à la fidélité structurelle, on ne pourrait traduire les topiques liés du polonais que par le type à topique non lié avec reprise anaphorique en français (ex. 25a, 26a, 27a: et les traductions 25c, 26c et 27c). Cependant, du point de vue stylistique, les topiques liés du polonais sont fréquents non seulement dans la langue parlée mais aussi dans la langue écrite de style soutenu, où le français fera parfois plus facilement appel à la construction passive:

(25d) Janek est aimé de tous.

Le français peut aussi recourir à des conversions lexicales qui permettent - sans étendre l'énoncé - d'inverser les participants réalisés respectivement comme sujet et comme objet afin de les mettre dans les positions de centre d'intérêt global (sujet) ou local (objet).

(35a) Problem jest bardzo złożony i winę ponosi nie tylko emigracja wojenna … (Wyrwa p. 213

Lit. Le problème est tès compliqué et la responsabilité, pas seulement les émigrés de l'époque de la seconde guerre mondiale la portent.

(35b) Le problème est tès compliqué et la responsabilité n'en revient pas seulement aux émigrés de l'époque de la seconde guerre mondiale.

L'énoncé avec focus est souvent utilisé dans la traduction française

(35c) Le problème est tès compliqué et ce n'est pas seulement les émigrés de l'époque de la seconde guerre mondiale qui en portent la responsabilité.

La comparaison des énoncés français et polonais ci-dessus suscite une réflexion supplémentaire. La topicalisation d'un élément de l'énoncé est liée aux domaines ∑ et ∏ de validation de l'information. En topicalisant l'objet, le polonais marque, sans utiliser aucun déterminant nominal, l'appartenance du GN topicalisé au domaine ∑. Le français, qui est limité dans l'utilisation de l'ordre des mots à des fins informatives, possède en revanche un système complexe de déterminants nominaux obligatoires (où l'article est en distribution substitutive avec les démonstratifs, possessifs, etc.). Ce sont ces déterminants qui, en français, assurent l'ancrage des éléments nominaux dans l'un des deux domaines (ancrage marqué dans les langues slaves sans article par le simple ordre des mots) et c'est parmi ces déterminants qu'il faut choisir à bon escient au moment de traduire d'une langue slave sans article vers le français.

8 Conclusion

Notre promenade parmi les topiques polonais et français nous amène à conclure que si on peut relever — par delà les différences typologiques — la présence de types structurellement homologues dans les deux langues, l'usage qui en est fait n'est pas le même et les types homologues appartiennent souvent à des styles différents. En polonais, le type de topique le plus universel

(convenant dans toutes sortes de styles) est le topique lié. Ce type n'est presque pas représenté en français pour des raisons typologiques (absence de marqueurs casuels). Le français utilise couramment le topique non lié avec reprise anaphorique non seulement dans la langue parlée mais aussi dans la langue écrite où, toutefois, il apparaît le plus souvent dans un énoncé qui comporte en même temps un focus. En conséquence, pour donner une traduction satisfaisante, il faut parfois recourir à un type de topicalisation différent en passant d'une langue à l'autre et étant donné qu'il s'établit dans le discours une interaction entre les topiques et les focus, il faut parfois traduire plutôt le focus (que le topique qui l'accompagne) ou ajouter en français un focus fort pour traduire le topique polonais accompagné d'un focus faible.

Ainsi, comme pour les autres domaines de la langue ce n'est pas l'homologie structurelle qui doit guider la traduction mais le principe de l'équivalence sémantique et pragmatique: en l'occurrence, en ce qui concerne les topiques, il faut choisir dans la langue cible la construction qui produira le même effet pragmatique que dans la langue source en s'insérant au mieux dans la cohérence du discours.

9 Sources des exemples

POINCARÉ, Henri (1943) *La Science et l'hypothèse,* Flammarion, Paris. http://www.abu.org/ABU/

WYRWA, Tadeusz (1998) *Bezdroża polskich dziejów, Kraj i emigracja po 1 września 1939,* Norbertinum, Lublin.

10 Bibliographie

HUSZCZA, R.oman (2000) « Nie ma, żeby nie było – o segmentalnych wykładnikach tematyczno-rematycznej struktury zdania w polszczyźnie », Poradnik Językowy, Rok 2000 zeszyt 8, 1-9, wyd. Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa.

LAMBRECHT, Knud (1994) Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of the discourse referents, Cambridge University Press, Cambridge.

(1999) « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », Langues N°1 vol.1 septembre 1998, Les cahiers d'études et de recherches francophones, Aupelf-Uref, John Libbey Eurotex, Montrouge, France.

MOREL, Marie-Annick & DANON-BOILEAU, Laurent (1998) Grammaire de l'intonation, L'exemple du français, Faits de Langues, Ophrys, Gap, Paris.

WŁODARCZYK, André (1999) "La validation informative des énoncés et la quantification linguistique", Etudes cognitives / Studia kognitywne III, SOW, PAN, Warszawa.

(2003a) "Les Homotopies du topique et du focus", Actes du Colloque "Ordre et distinction", Université de Metz.

(2003b) "Linguistique dynamique: évolution du discours dans le temps", *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Oficyna Wydawnicza Edukacja, Cracovie p.497-510.

WŁODARCZYK, André et WŁODARCZYK, Hélène (1998) "Graded Informative Content of Linguistic Messages", CD-ROM: Proceedings of the 16th International Congress of Linguists. Pergamon, Oxford, Paper No. 0431.

WŁODARCZYK, Hélène (1999) "Les marqueurs de la validation des énoncés en français et polonais", Etudes cognitives / Studia kognitywne III, SOW, PAN, Warszawa.

(2003 à paraître) "La phrase et l'énoncé dans la slavistique française au XXe siècle", communication au colloque de Paris IV sur la linguistique des langues étrangères en France au XXe siècle, juin 1999.

(2003) « L'Interprétation dynamique des centres d'intérêt dans les dialogues français et polonais » *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Oficyna Wydawnicza Edukacja, Cracovie p.511-528.

ZAREMBA, Charles (1990) "Remarques sur l'ordre des mots en polonais et en français, problèmes de traduction polonais-français" in Sémon J.P., Włodarczyk H., réd., L'Enonciation dans les langues slaves (En hommage à René L'Hermitte), Revue des Etudes Slaves T. LXII/1-2, Paris.